

La mesure de la valeur de tout accord de contrôle des armements tient à son respect. L'objectif visé est d'assurer une sécurité plus grande à tous, et cela ne se produira que si nous avons tous confiance que les autres obéiront aux règles auxquelles nous obéissons nous-mêmes. Les participants réunis ici s'entendent sur l'urgence de parvenir à une interdiction vraiment efficace. Les négociateurs à Genève ont accompli des progrès réels vers la conclusion d'une convention. Nous devons maintenant régler les grandes questions en suspens.

La vérification du respect d'une interdiction des armes chimiques sera complexe, coûteuse et indiscreète. Le prix à payer pour un traité sera élevé en efforts humains, en limites volontaires à notre souveraineté et en argent. Nous savons toutefois, par expérience, qu'un échec serait beaucoup plus coûteux.

Dans l'intervalle, une autolimitation nationale s'impose. Mon gouvernement constate avec vive inquiétude que la prolifération des armes chimiques se poursuit et que ces armes sont de nouveau utilisées. Le Canada a estimé que sa politique en ce domaine avait pour conséquence nécessaire et logique l'adoption de mesures visant à assurer qu'aucun secteur de l'industrie canadienne ne contribue, même par inadvertance, à une quelconque utilisation des armes chimiques. Nous espérons que d'autres États agiront de même.

Il ne fait aucun doute que la communauté internationale dans son ensemble souhaite une interdiction complète des armes chimiques. La preuve en est apportée chaque année à l'Assemblée générale des Nations Unies par une résolution dont la Pologne et le Canada, de concert avec d'autres pays, saisissent la communauté internationale et qui est adoptée par consensus. Le problème ne concerne pas seulement les 40 États engagés dans la négociation d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques à la Conférence du désarmement, mais bien toute la planète.

La Conférence du désarmement puise certainement une énergie nouvelle dans un tel consensus, alors qu'elle s'efforce de parvenir à la conclusion d'un traité d'une grande complexité et d'une portée sans précédent. La rapidité avec laquelle a été réunie la Conférence à laquelle nous prenons part, de même que la réponse internationale à cette initiative, sont autant de motifs d'optimisme quant à l'avenir.

Monsieur le Président, éliminer de la face de la terre les armes chimiques n'est pas uniquement une nécessité pratique. Cela met en jeu plus qu'une appréciation de bon sens de nos intérêts en matière de sécurité. En fait, il